



PEREN

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2022

COMMUNAUTÉ
JEUNESSE

10, quai de la Borde
91 130 RIS-ORANGIS

01 69 57 07 01
peren@comjeun.fr



SOMMAIRE

Préambule	1
LE PEREN en 2022.....	2
1 L'ACTIVITÉ	4
1.1 La file active	4
1.2 L'accueil du public	4
1.3 L'orientation vers le soin	5
2 LE TRAVAIL EN RESEAU.....	5
2.1 L'activité avec les partenaires	5
2.2 L'origine de la demande	6
3 TYPOLOGIE DU PUBLIC	7
3.1 Par sexe et par âge	7
3.2 Par ville de résidence	8
3.3 Par mode d'hébergement/logement	9
3.4 Par structure familiale	9
3.5 Au regard de la scolarité.....	10
3.6 Au regard des ressources et de l'emploi	10
4 DIFFICULTÉS PRÉSENTÉES	12
4.1 Les évènements de la vie	12
4.2 Les antécédents psychiatriques	12
4.3 Les problèmes relationnels.....	13
4.4 Les troubles psychiques / psychiatriques	13
5 INTERVENTIONS EXTERIEURES.....	14
5.1 Ris-Emploi	14
5.2 Société Saint Vincent de Paul 91	14
5.3 Mission Locale Nord Essonne	15
5.4 Interventions en CCAS	15
5.5 Centre de Protection Maternelle et Infantile de Juvisy sur Orge.....	16

Préambule

Le PEREN a ouvert ses portes en 1997 à Athis Mons. Sans refaire son histoire, il me semble important de rappeler sa genèse « *L'activité du PEREN est centrée sur l'accès aux soins psychiatriques des plus démunis.* »

Elle se définit au croisement de trois paramètres :

- Les professionnels du champ social ;
- Le public : les personnes dites démunies ;
- Les professionnels des services de soins psychiatriques publics, et plus largement les partenaires du champ de la santé mentale » .

Composée exclusivement de psychologues orientés par la psychanalyse (tout comme ANT-E-A, issu du PEREN), ces derniers, à partir des demandes d'ordre psychosocial adressées au PEREN proposent un « traitement par la parole », que cette offre s'adresse à toute personne en souffrance psychique qui en fait la demande, aux travailleurs sociaux ou à tout autre partenaire.

Le PEREN a dû déménager et ouvrir une nouvelle permanence à Ris Orangis, il y a quatre ans maintenant. Ainsi, sa couverture géographique s'est étendue. Parallèlement, le PEREN a proposé de nouvelles offres en matière de supervisions d'équipe, de permanences hors les murs.

Ses fondamentaux sont restés les mêmes : Un accueil anonyme et gratuit pour tout public en difficulté, qu'il soit orienté par les partenaires locaux ou qu'il vienne par lui-même. En effet, le « bouche à oreille » reste depuis des années une adresse prédominante, constat d'une « satisfaction » que l'on souhaite partager.

Mais n'oublions pas que le PEREN est également là pour orienter. En effet, l'orientation donne toute sa pertinence à la mission d'accès aux soins et aux droits du P.E.R.E.N. L'accueil et l'écoute en sont des temps préalables. Les orientations sont proposées en fonction des dires de l'utilisateur, de son état général (état de santé global, risque de passage à l'acte, nécessité d'un traitement ou d'une hospitalisation, etc.) Elles sont toujours proposées au cas par cas, sans qu'un temps minimum ou maximum d'accueil au P.E.R.E.N. soit préalablement défini ou définissable. Le passé psychiatrique, les prises en charges actuelles, médicales ou sociales des personnes, sont à prendre en compte. (Secteurs de psychiatrie - Hôpitaux, CMP adultes ou enfants - Structures de soins autres : CMPP, CAMSP - Psychiatres et psychanalystes en libéral - Médecins généralistes - Hôpitaux généraux - Structures d'hébergement - CCAS - Réseau associatif : missions locales, clubs de prévention, maisons du droit, structures d'insertion par l'économie, boutiques emploi, etc...)

L'équipe étant aujourd'hui étoffée cela offre l'opportunité d'ouvrir de nouvelles permanences, dont chacun sonnait maintenant son utilité et sa pertinence.

Pascale Fourier - Directrice

LE PEREN en 2022

L'année 2022 s'est caractérisée par un contraste significatif par rapport aux deux années précédentes marquées par les effets de la pandémie de la COVID-19 sur l'activité du service. Désormais, bien que le virus du SARS-CoV-2 continue de circuler, un certain nombre de mesures de politique de santé ont permis un allègement important des contraintes sanitaires qui avaient mis nos vies entre parenthèses et nous nous sommes habitués à sa présence.

C'est dans ce contexte que des modifications se sont fait sentir au cours de l'année dans le fonctionnement du PEREN, notamment dans le nombre de nouvelles demandes que nous avons reçues, l'hétérogénéité des partenaires à l'origine de ces orientations, les formes de la demande, le profil du public accueilli, le temps d'attente entre le contact initial avec le service et la date proposée pour un premier rendez-vous, les plages horaires et les moyens matériels mis en œuvre pour accueillir les usagers du service dans nos locaux.

Au cours de cette période post crise, la dynamique de l'équipe ne visait plus à répondre à une urgence généralisée en flux tendu dû aux effets psychiques délétères de la pandémie sur la population mais plutôt à aborder une activité régulière avec des motifs de consultations de prime abord diversifiés puisque moins camouflés par le signifiant Covid. Malgré l'atténuation des mesures sanitaires et des gestes barrières, nous avons réussi à nous adapter aux vagues qui se sont succédé en maintenant notamment le port du masque lors des entretiens et en mettant en place un espace d'attente spacieux, confortable et accessible pour nos usagers.

Ce qui reste inchangé, c'est la précarité psychique, économique, sociale qui se présente à nous sous la forme de la souffrance humaine à la recherche d'une oreille attentive prête à se faire le lieu d'adresse de ce qui, pour celui ou celle qui vient à notre rencontre, est insupportable. Voilà pourquoi la mission du PEREN qui est d'accueillir, écouter et orienter de manière inconditionnelle, gratuite et confidentielle celui qui en fait la demande, garde toute sa pertinence à l'heure actuelle. Le meilleur témoignage prouvant le bienfondé de notre dispositif nous est donné par les usagers eux-mêmes lorsqu'ils parlent de notre proposition à leur entourage. Voici pourquoi le bouche à oreille a été pendant ces douze mois parmi les sources principales à l'origine de nouvelles demandes.

Par ailleurs, le champ d'action du PEREN s'étend au-delà du service. En effet, nous avons établi des partenariats avec d'autres structures qui nous ont sollicités par le biais des conventions pour assurer des permanences à l'extérieur. Nous avons ainsi pu élargir notre offre vers un public moins disposé à solliciter un rendez-vous de façon conventionnelle et à se déplacer jusqu'à nos locaux. Il nous a également été demandé de mettre en place et d'animer des groupes d'analyses de pratique auprès des équipes de professionnels du secteur social qui sont à la recherche d'un éclairage clinique sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien avec les personnes qu'ils accompagnent dans le cadre de leur pratique.

L'un des enjeux majeurs de l'année 2022 a été de revenir sur le projet initial du PEREN pour en définir avec précision les fondements et réfléchir à leur évolution pour faire face aux défis liés à la subjectivité de notre époque.

L'équipe de psychologues

Un dispositif d'accès aux soins psychiatriques pour les plus démunis

Une équipe de psychologues en position d'interface
entre le secteur social et le secteur psychiatrique

Objectifs

- Favoriser l'accès aux soins psychiatriques des publics exclus ou précaires sur le dispositif de droit commun.
- Faciliter la rencontre avec un psychologue.
- Favoriser l'accueil et la prise en compte de la souffrance psychique des publics précaires.

Moyens

- Accueillir, de façon souple et inconditionnelle.
- Ecouter avec la boussole de la théorie psychanalytique.
- Orienter, au cas par cas, vers les lieux dédiés les publics exclus ou précaires.

Modalités

- Un lieu d'accueil facile d'accès, non stigmatisant.
- Un accueil anonyme et gratuit proposé dans les 8 jours qui suivent la demande.
- De larges plages d'ouverture comprenant 2 soirées.
- Des liens de travail facilités avec les travailleurs du champ social

1 L'ACTIVITÉ

1.1 La file active

Le PEREN a reçu **202 nouvelles demandes** au cours de l'année 2022, soit en moyenne **17 nouvelles demandes chaque mois**.

Parmi ces 202 demandes, 29 personnes n'ont pas donné suite au rendez-vous qui leur a été proposé, soit seulement 14% de l'ensemble des demandes.

La file active mesure le nombre de personnes qui ont fréquenté le PEREN au cours de l'année 2022, soit **250 personnes reçues** dont 76 poursuites de suivi. (245 en 2020, 270 en 2021).

Si on note une réduction du nombre des nouvelles demandes (245 en 2021) après 1 année marquée par les suites de la crise sanitaire, la diminution du nombre des 1ers rendez-vous non-honorés, la réduction du délai pour poser le 1^{er} rdv après le 1^{er} contact, l'augmentation des poursuites année et l'augmentation du nombre d'entretiens sont à noter sur cette année.

1.2 L'accueil du public

	2020	2021	2022
Contacts avec le public	3 880	4000	3701
<i>Dont Hors entretiens</i>	2 262	2267	1867
Entretiens	1 618	1733	1834

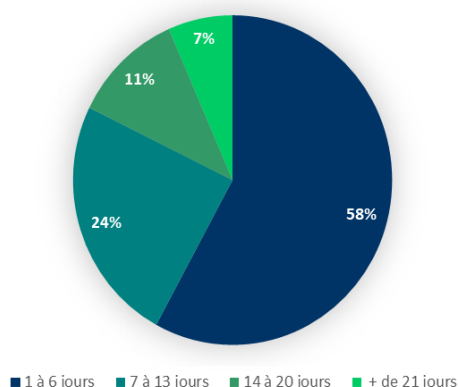
3701 actes cliniques ont été réalisés en direction du public, dont **1834 entretiens**.

Les contacts hors entretiens concernent tout ce qui est en rapport avec l'organisation de ceux-ci.

La **moyenne est de 7 entretiens par personne** reçue, ce qui confirme l'inscription du PEREN dans la Prévention.

Prise de RDV

Des rendez-vous plus rapides que l'année dernière expliqué notamment par le renforcement de l'équipe (3.25 ETP). **82% des premiers RDV sont donnés en moins de deux semaines, soit 58%** des demandes qui aboutissent à un premier rendez-vous en moins d'une semaine.



Le PEREN répond à la demande des essonniens dans un délai très bref et continue à fonctionner sans liste d'attente. Il accueille en horaire continu, pendant les horaires de déjeuner et trois soirées dans la semaine. De plus, le PEREN est ouvert un samedi sur deux depuis juillet 2021.

1.3 L'orientation vers le soin

		Orientations	TOTAL
Soins 79%	Soins Psy 67%	Soins adultes gratuits : - secteur public psy (CMP, HP, DIAPSY)	34
		- structures de soins associatives (CSAPA)	29
		Secteur libéral psy	19
		Soins pour mineurs : CMPP CMP infanto-juvénile et ANTEA	15
	Soins somatiques 12%	Médecins généralistes	17
		Partenaires locaux	24
		Secteur social et associatif	7
			145

Pour cette période, 59% du public a été orienté (145 orientations pour une file active de 245 personnes). Ce résultat équivaut à 12 orientations par mois en moyenne. 79% de ces orientations se font vers des soins, qu'ils soient psychiques (67% du total des orientations) ou pas (12 % des orientations vers les médecins généralistes). 21% des orientations se font vers le secteur social et les partenaires locaux.

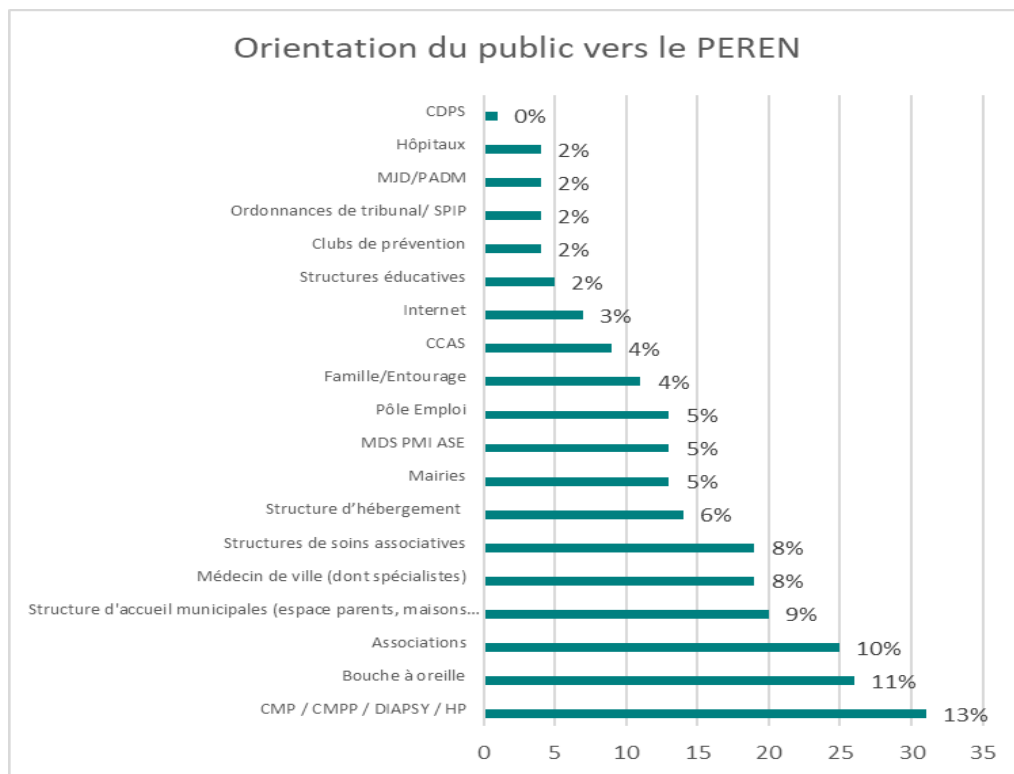
2 LE TRAVAIL EN RESEAU

2.1 L'activité avec les partenaires

	2020	2021	2022
Contacts avec les partenaires	289	298	244
<i>Dont contacts cliniques</i>	182	183	97
<i>Et autres</i>	107	115	147

S'il y a eu moins de contacts avec les partenaires concernant la clinique du public, nombreux ont été réalisés pour une meilleure interconnaissance des dispositifs et pour présentateur de la structure et son fonctionnement.

2.2 L'origine de la demande



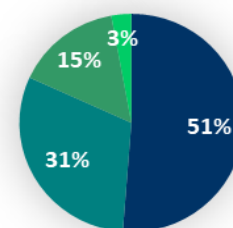
On constate une augmentation des institutions qui relaient les demandes du public vers le PEREN. De quinze leur nombre est passé à vingt-cinq en 2022, traduisant la variété qualitative et géographique du réseau du dispositif. Les amplitudes horaires et la rapidité d'accès à un psychologue sont des atouts appréciés par le public essonnien et que plusieurs CMP locaux ne proposent plus.

En 2022, la psychiatrie publique compte pour 13% de la file active (27% en 2020 et 21% en 2021).

L'origine des demandes s'est diversifiée.

Alors qu'en 2020, la psychiatrie publique était à l'origine de 27,5% de la file active du PEREN, en 2021, elle passait à 21%, pour compter 13% des demandes en 2022. Le PEREN subit sans doute les effets d'une politique sanitaire concernant les hôpitaux psychiatriques. La réorganisation de la psychiatrie publique a un retentissement important qui se traduit non seulement par une réduction du nombre des lits, mais aussi localement par des postes de médecins psychiatres et de psychologues non pourvus.

Par ailleurs, la facilité d'accès à un psychologue peut expliquer son ancrage local, modalités que plusieurs CMP du secteur ne proposent plus. Un délai de plusieurs mois pour un premier rendez-vous n'est pas rare. En conséquence, les CMP peuvent avoir



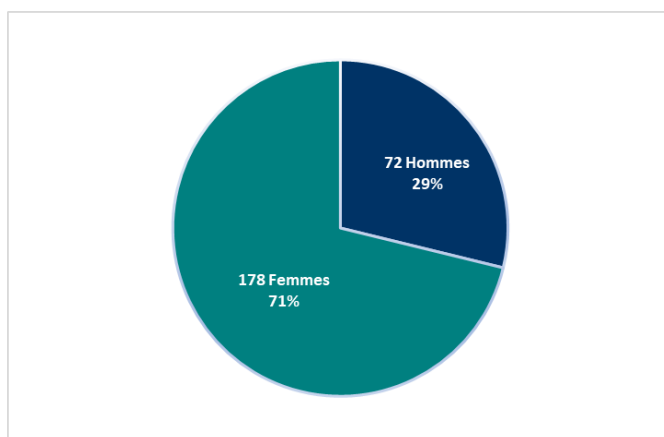
- Services sociaux, judiciaires et éducatifs
- Services et structures de soin
- Bouche à oreille et entourage
- Internet

tendance depuis deux ans à adresser au PEREN en première intention. Si ce partenariat renforce les liens de travail avec le secteur sanitaire et les prises en charge conjointes, il mobilise également notre vigilance pour maintenir le sens du parcours de soins dans lequel le PEREN s'inscrit. Des rencontres avec les CMP essonnien et plus largement les partenaires du champ social ont permis de rappeler et de soutenir notre engagement dans le département. Si le flux des demandes au niveau des CMP témoignait d'une surcharge qui se répercutait sur les structures de soins associatives et les orientations au PEREN, il révèle en 2022 un renversement de la tendance. En effet, la part relevant du soin associatif ne représente plus que 6,5% en 2022 alors que son taux s'élevait à 15,5% en 2020 et 14% en 2021. Désormais, les structures de soins ne sont plus majoritairement à l'origine des adresses au PEREN. Le bouche à oreille constitue un enjeu important.

De 15% des demandes en 2021, il augmente de 0,5% en 2022 en incluant le nouvel item « famille et entourage ». Ainsi, c'est avec près de 30% que les institutions sociales hors soin se situent dans l'orientation des demandes vers notre structure, révélant leur rôle prépondérant dans le réseau partenarial du PEREN. Il en est ainsi des MDS, CCAS, structures d'hébergement, autres intervenants sociaux et conseillers juridiques au niveau municipal, structures éducatives, aussi Pôle Emploi. Il convient d'ajouter la médecine de ville qui oriente 8% de la file active et de compter 3% provenant des possibilités qu'offre Internet grâce à un site web dédié.

3 TYPOLOGIE DU PUBLIC

3.1 Par sexe et par âge

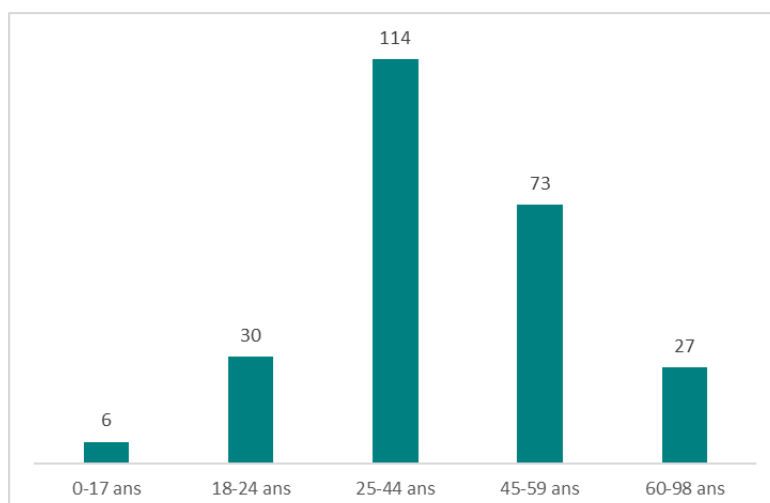


Les femmes représentent 71% de la file active leur nombre s'est accru de 8% alors que corrélativement les demandes du côté masculin ont diminué en un an passant de 37% en 2021 à 29% en 2022. de l'année dernière (63% en 2021). D'une année sur l'autre, les données oscillent autour d'une constante : environ 2 femmes pour un homme.

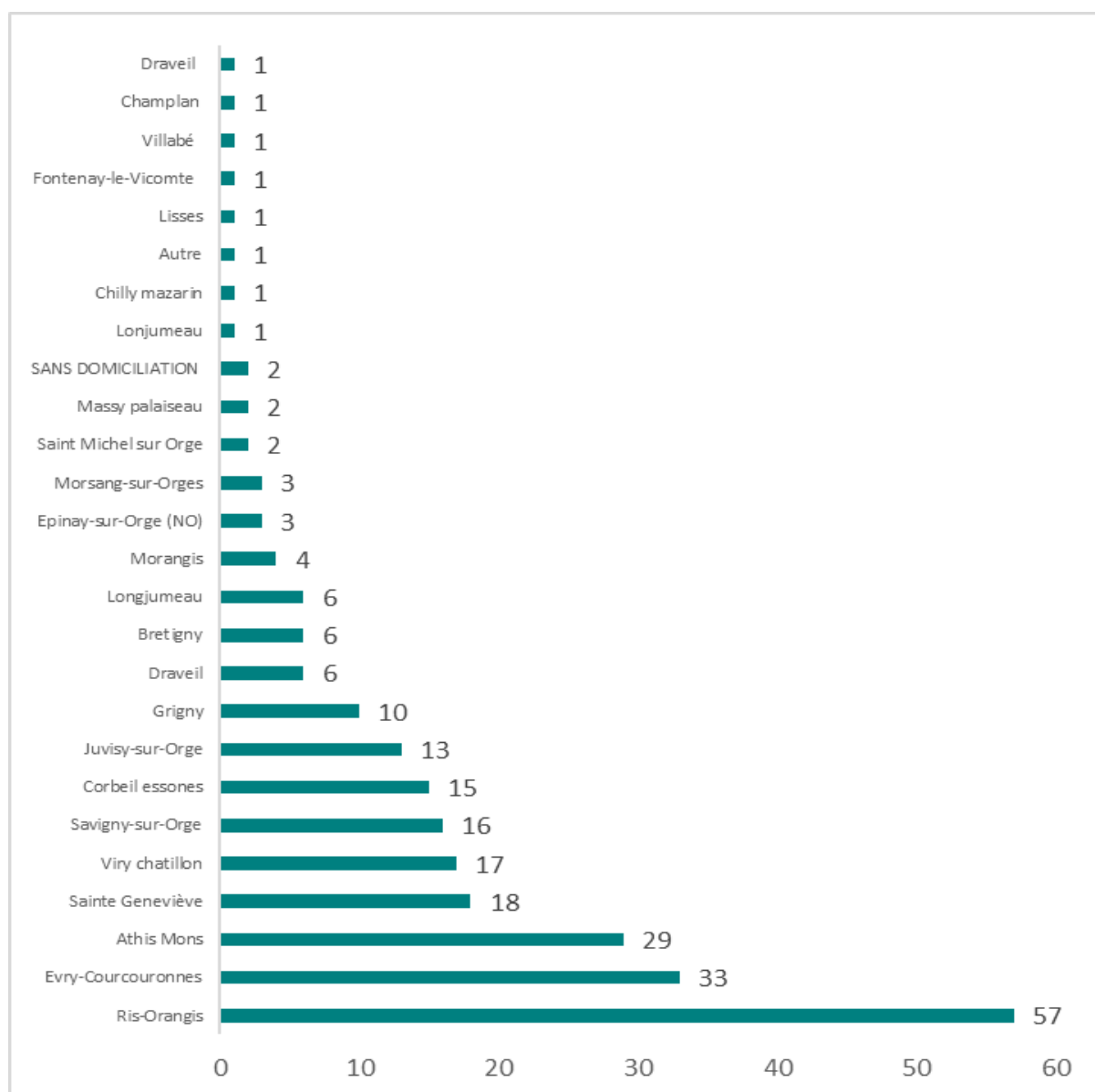
Toutes les tranches d'âge sont représentées.

Les âges les plus concernés par les consultations se situent entre 25 et 44 ans à hauteur de 45% ainsi qu'entre 45 et 59 ans pour 30% de la file active.

Il est à noter une baisse des mineurs liée à un meilleur repérage de l'offre d'ANTEA qui reçoit directement les demandes.



3.2 Par ville de résidence

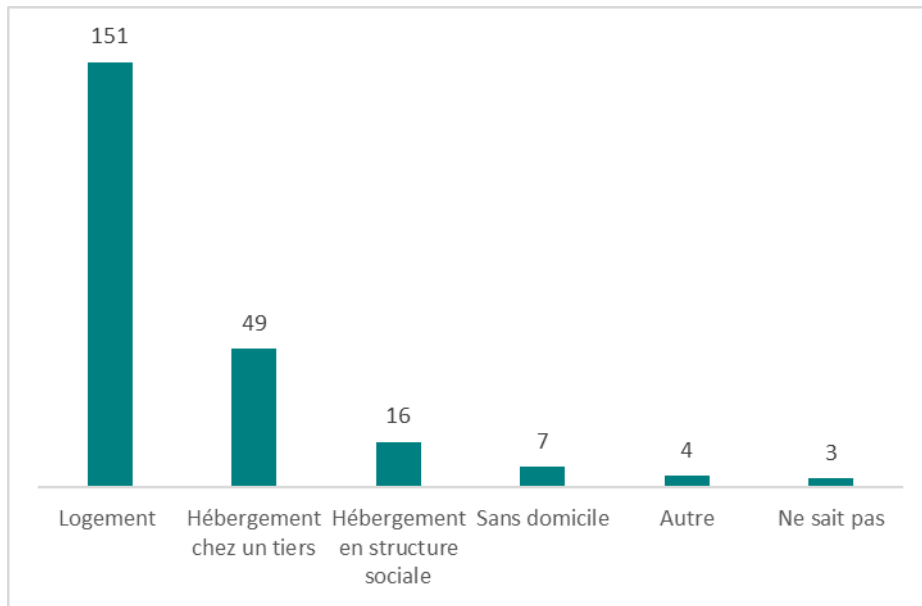


25 villes sont représentées, témoignant de l'étendue de l'influence du PEREN sur le département via son réseau partenarial.

Les 3 villes **de domiciliation** des personnes accueillies sont dans l'ordre : **Ris Orangis, Evry-Courcouronnes, Athis-Mons. Ces villes comptent pour près de la moitié de l'origine géographique du public accueilli (48%).** Avec Sainte-Geneviève-des-Bois, Viry Chatillon et Savigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Juvisy) elles comptent pour plus des 2/3 du total de la provenance géographique du public : soit 79%.

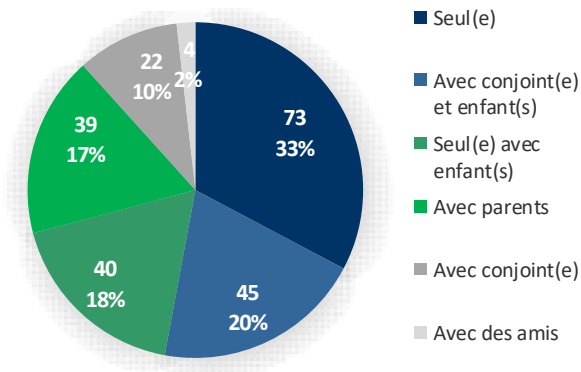
Ainsi, un nouveau maillage partenarial sanitaire et social a pu être constitué par l'équipe du PEREN depuis 2018. Il s'étend jusqu'à Evry et Ste Geneviève des Bois, villes mitoyennes du PEREN. A noter que c'est aussi la zone géographique où sont implantés les CMP du secteur. A ce titre nous constatons qu'une forte baisse du public originaire de Sainte Geneviève des Bois se confirme depuis une réorganisation partenariale entreprise avec le CMP en 2021 (15.92% en 2020 - 8% en 2021 et 7% en 2022). Corolairement, le rayonnement géographique de la file active manifeste son extension dans l'Essonne.

3.3 Par mode d'hébergement/logement



On note que **plus qu'un tiers (30%) du public accueilli ne vit pas dans son logement** mais est hébergé chez un tiers) ou dans une structure sociale.

3.4 Par structure familiale

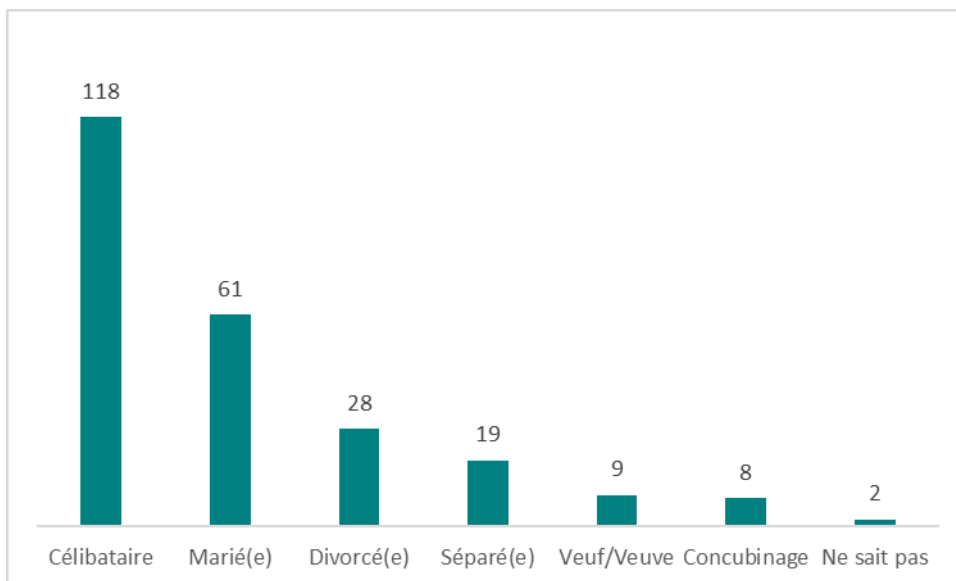


Comme point constant, on relève **une majorité de personnes seules, soit 50%, dont 36% vivent seules avec des enfants**. On peut noter que 14% de la file active vit chez ses parents.

Cette population est reconnue comme difficile à inscrire dans un parcours de soins et d'aide sociale.

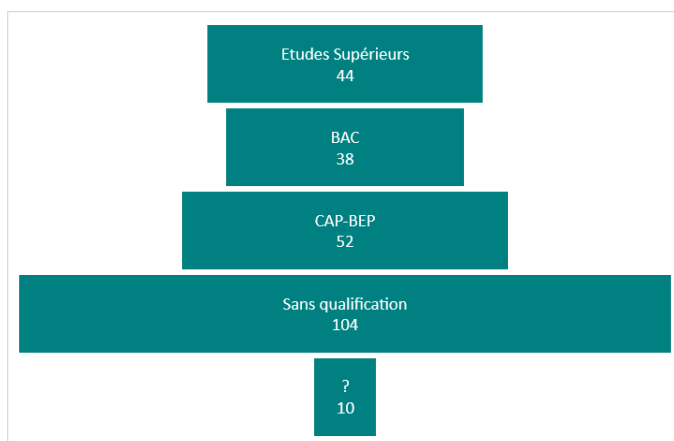
Indicateur Vulnérabilité	%
Isolement	18%
Handicap	4%
Surendettement	3%
Protection Juridique	2%
Procédure d'expulsion	1%

Près d'1/3 du public accueilli (28%) présente un indicateur de vulnérabilité.



Les 2/3 des personnes reçues au PEREN sont célibataires, veufs, divorcées ou séparées.

3.5 Au regard de la scolarité

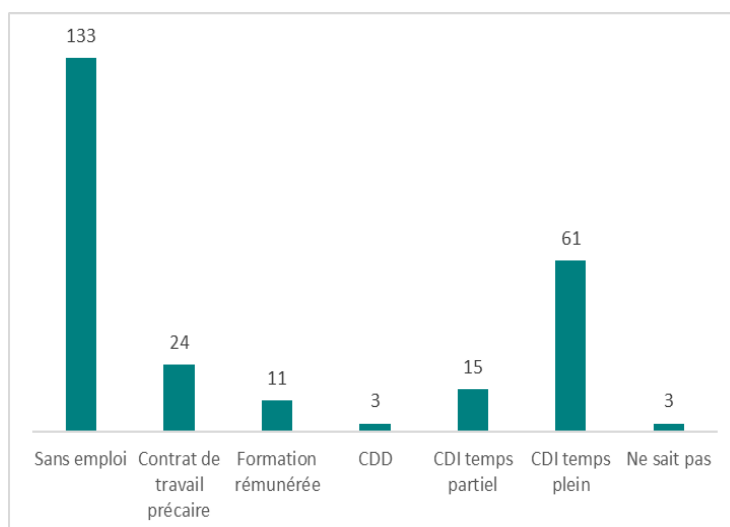


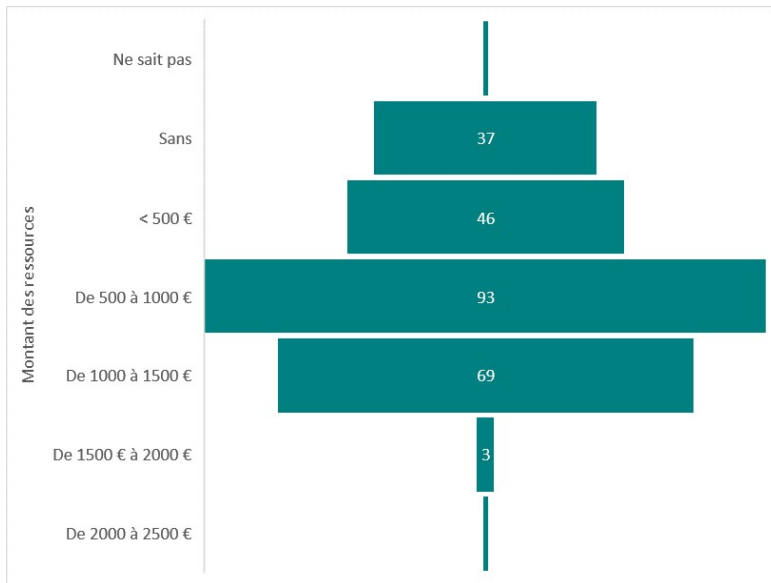
44% de la file active ne possède pas de qualification et plus de 65% n'a pas le BAC.

3.6 Au regard des ressources et de l'emploi

Plus de la majorité des personnes suivies au PEREN n'a pas d'emploi, soit 53% et 10% vit dans la précarité.

Seules ¼ est en CDI temps plein.

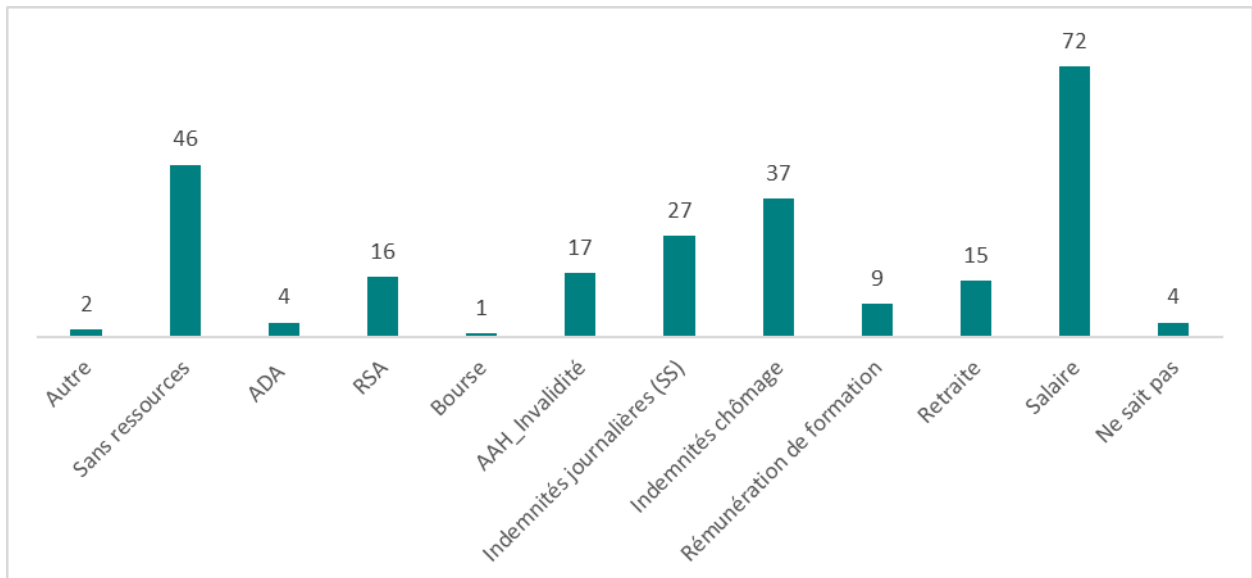




15% des personnes reçues au PEREN n'ont aucune ressource.

70% du public accueilli à moins de 1000€ pour vivre, se trouvant de fait sous le seuil de pauvreté (1102€ pour une personne seule en 2022).

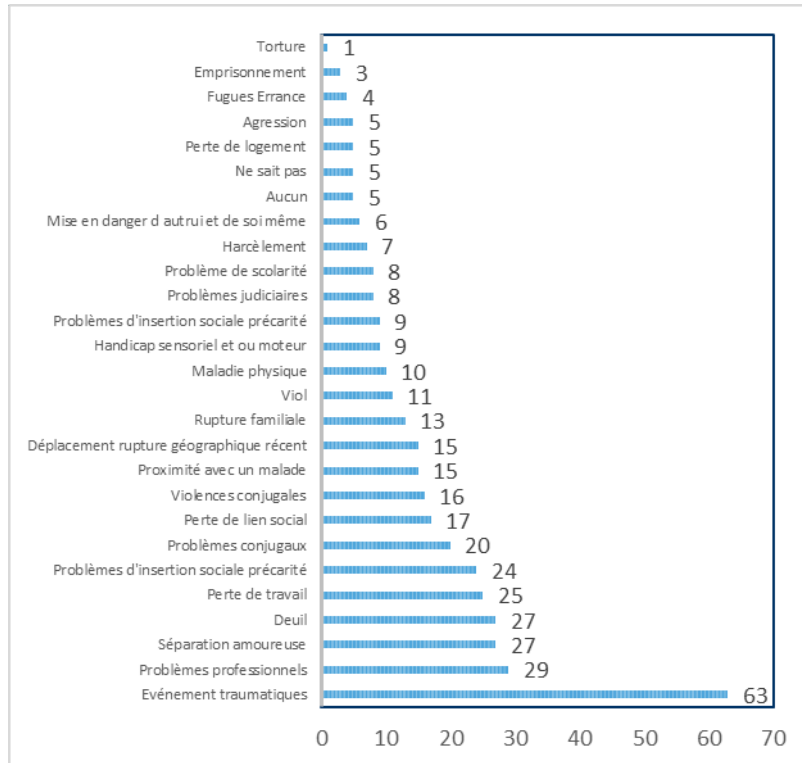
Seuls 2% du public accueilli présente des ressources supérieures à 1500€ par mois.



Les sources de revenu sont constituées de salaire pour seulement 30% des personnes accueillies. **Plus de 2/3 des personnes accueillies perçoivent des ressources ponctuelles ou des allocations.**

4 DIFFICULTÉS PRÉSENTÉES

4.1 Les évènements de la vie

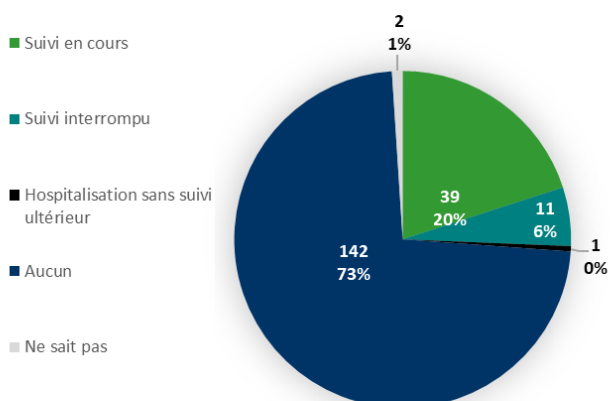


Les évènements de vie qui affectent les personnes reçues au PEREN révèlent une précarité importante de leur subjectivité et rendent compte d'une difficulté d'inscription dans le lien social et dans le lien thérapeutique.

Près d'1/3 du public accueilli rencontre des problèmes d'insertion sociale.

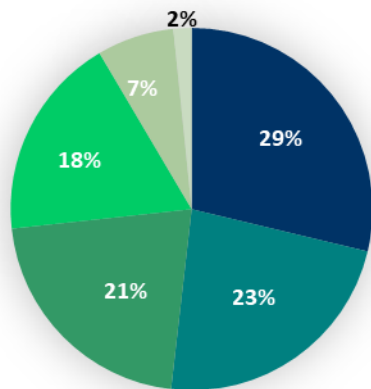
25,4% ont subi un évènement traumatique.

4.2 Les antécédents psychiatriques



73% du public accueil n'a pas d'antécédents psychiatriques même si 13% de la file active est adressée par les structures psychiatriques, qui ne peuvent plus proposer un RDV dans les plus brefs délais.

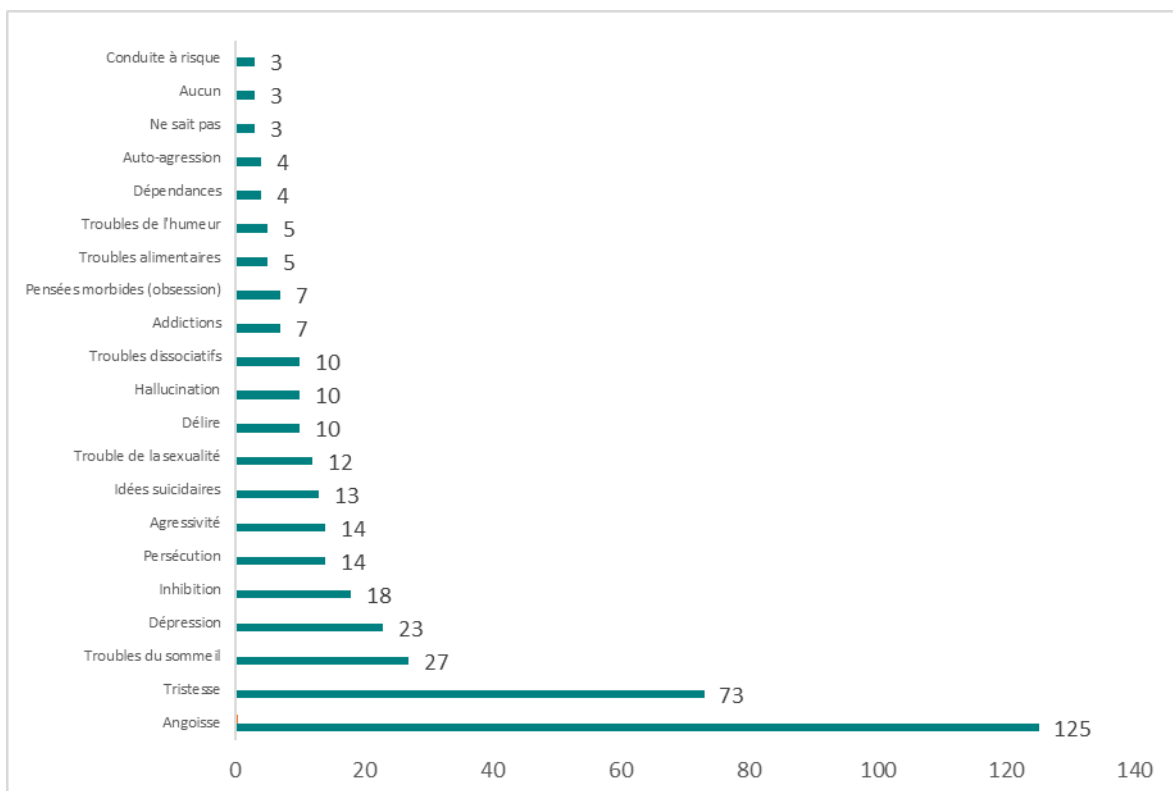
4.3 Les problèmes relationnels



82% du public reçu présente des difficultés relationnelles avec l'environnement et son entourage, près d'1/4 avec leurs partenaires (23%).

■ Pairs ■ Partenaire ■ Parent Enfant ■ Aucun ■ Fratrie ■ Ne sait pas

4.4 Les troubles psychiques / psychiatriques



Près 80% des personnes reçues présentent à leur arrivée au PEREN des signes d'angoisse (50,4%) et de tristesse (29%).

5 INTERVENTIONS EXTERIEURES

5.1 Ris-Emploi

Les permanences à Ris-Emploi se sont déroulées en 2022 à raison de 14 permanences de 3 heures durant l'année.

L'intention de cette permanence était de permettre aux demandeurs d'emploi de pouvoir bénéficier d'un espace où ils pouvaient rencontrer un psychologue clinicien directement dans les locaux de Ris Emploi.

En 2022, il y a eu 6 nouvelles demandes de la part des demandeurs d'emploi. Ces 6 personnes ont toutes honoré au moins un rendez-vous à la permanence, ainsi qu'une personne rencontrée en 2021 qui a continué à venir en 2022.

En résumé, 7 demandeurs d'emploi ont bénéficié de la rencontre d'un psychologue au sein de la permanence de Ris Emploi durant l'année 2022.

Il a été également possible de continuer des séances d'analyse de situation auprès des conseillers présents. Permanences où des situations complexes ont pu être évoquées avec des conseillers.

Les demandeurs d'emploi orientés par les conseillers (équipe en mouvement sur l'année) et/ou demandant à rencontrer un psychologue sur site étant peu nombreux, si l'offre était intéressante à proposer et expérimenter, il a été décidé de mettre un terme à cette permanence.

En effet, les personnes orientées même si elles se présentent fragiles, peuvent néanmoins être dans un équilibre (parfois déjà suivis en CMP), ou avec des difficultés inhérentes à leur situation par rapport à l'emploi. Elles ne nécessitent alors pas de travailler à une orientation vers le soin.

Il s'agira pour 2023 de travailler la visibilité de l'offre du PEREN auprès des conseillers et du public au sein de la structure.

5.2 Société Saint Vincent de Paul 91

Un partenariat entre la Société de Saint-Vincent-de-Paul et le Point Ecoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse existe depuis 2016. C'est dans le cadre de cette convention, renouvelée en 2022, qu'un psychologue clinicien intervient auprès des usagers de l'accueil de jour pour mettre à leur disposition une offre d'écoute et d'orientation psychologique anonyme, confidentielle et gratuite. L'accès à ce dispositif est facilité par une permanence sur site deux matinées par mois avec ou sans rendez-vous.

En plus de cette action, le psychologue anime deux réunions mensuelles d'analyse de pratique professionnelle auprès de l'équipe éducative focalisées de manière alternative ou parallèle entre les situations de l'accueil de Jour et celles du Centre d'Hébergement d'Urgence.

Les personnes hébergées au sein du CHU ont aussi la possibilité de bénéficier d'entretiens gratuits, anonymes et confidentiels avec un psychologue dans les locaux du PEREN à Ris-Orangis. Un grand nombre de ces demandes sont travaillées lors de l'analyse de pratique entre le psychologue et l'équipe éducative avant d'aboutir à un rendez-vous de consultation dans un délai rapide.

- Permanence à l'accueil de jour « Jean Marfaing »

Cette année est celle du retour à un fonctionnement normal des permanences à l'accueil de jour depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19. En effet, nous avons pu assurer sans interruption l'ensemble de nos permanences. Ceci a eu une répercussion immédiate sur notre pratique in situ puisque, à la différence de l'année dernière, les demandes de rendez-vous de la part des usagers ont augmenté. Il convient de préciser que cela n'aurait pas pu être possible sans la participation de l'équipe éducative qui a joué un rôle d'orientation auprès des usagers en souffrance subjective pour que ces derniers puissent se saisir de cet espace mis à leur disposition. Il est important de souligner que si la plupart des entretiens ont été effectués pendant notre permanence, nous avons aussi reçu des usagers à d'autres moments dans nos locaux de Ris-Orangis. Malgré la multiplication des entretiens, nous constatons que le mode de lien largement privilégié est celui de la conversation informelle et spontanée dans les espaces communs, généralement autour d'un jeu de société. En total, nous avons assuré 20 permanences et 11 entretiens pendant l'année.

- Supervision d'équipe Centre d'Hébergement d'Urgence

Le psychologue du PEREN anime une réunion d'analyse de pratique professionnelle avec l'équipe éducative du CHU. Pour l'année 2022, grâce à l'assouplissement des contraintes liées à la distanciation sociale, presque toutes nos rencontres ont pu avoir lieu en mode présentiel. En total nous avons abordé 25 situations concernant des hébergés suivis au CHU.

- Supervision d'équipe accueil de jour « Jean Marfaing »

De la même manière, les réunions du groupe d'analyse de pratique de l'équipe de l'accueil de jour ont pu être assurées dans leur quasi-totalité en face à face. En total nous avons abordé 92 situations concernant les usagers.

5.3 Mission Locale Nord Essonne

Un partenariat entre la Mission Locale Nord Essonne et le Point Écoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse a été construit en septembre 2022.

Un psychologue du PEREN anime des réunions d'analyse de pratiques professionnelles de 3 heures avec l'équipe de la Mission Locale au sein de trois sites différents : Viry-Châtillon, Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge.

Pour l'année 2022, les réunions ont débutées en octobre, donnant lieu à 2 rencontres (Viry-Châtillon et Juvisy-sur-Orge). Les séances se sont déroulées autour de situations concernant des jeunes accompagnés par chaque conseiller. Au total nous avons abordé 6 situations concernant les usagers.

5.4 Interventions en CCAS

Depuis 2014, un psychologue du PEREN assure une permanence au sein des CCAS d'Athis-Mons et de Juvisy.

Ces permanences ont été mises en place à la demande de leur équipe de travailleurs sociaux, suite au constat que nombre des personnes reçues présentent un certain mal-être voire des symptômes relevant d'une problématique « psy » ; et qu'il leur est difficile d'orienter celles-ci vers un psychologue et/ou une structure de soins (tels que les CMP). Ou bien du fait, du manque de moyens des structures de soin, ou bien en raison de la

réticence des personnes à s'adresser à un psychologue. Ces permanences au sein du CCAS ont donc pour fonction de faciliter l'accès à un psychologue, et de travailler une orientation vers le soin lorsque cela s'impose - par exemple, pour un traitement médicamenteux.

Outre donc, l'offre d'entretiens cliniques aux usagers du CCAS, ces permanences sont aussi l'occasion pour les travailleurs sociaux, de pouvoir échanger avec le psychologue sur une situation ou une difficulté avec une personne reçue. Du reste, très vite, se sont mis en place, avec l'équipe du CCAS de Juvisy, des temps d'échange avec le psychologue (environ une fois par trimestre), afin de travailler ensemble, au cas par cas, la question de l'orientation vers le soin ; mais aussi, de traiter les demandes que peut leur formuler un usager. Et d'autant plus qu'il n'est pas toujours pertinent d'y répondre dans la réalité. En somme, il s'agit d'apporter un éclairage clinique à l'accompagnement social effectué auprès d'un usager.

En 2022, conformément à la convention établie entre le CCAS d'Athis-Mons et Communauté Jeunesse, 22 permanences ont été effectuées au CCAS d'Athis-Mons. 49 entretiens ont été réalisés. 5 personnes ont été reçues : 2 femmes et 3 hommes. 1 personne adressée n'est pas venue à son premier rendez-vous. 2 des personnes reçues ont été orientées ; l'une vers la permanence de jour de Saint-Vincent-de-Paul, l'autre vers une collègue du PEREN.

Au CCAS de Juvisy, 14 permanences ont été effectuées - comme défini dans la convention. 31 entretiens ont été réalisés. 3 personnes ont été reçues ; 2 hommes et 1 femme. 3 personnes adressées ne sont pas venues à leur premier entretien. 1 personne reçue a été orientée vers un psychiatre du Centre Saint-Exupéry à Grigny.

Suite à un bilan en fin d'année avec chacune d'entre elles, l'équipe de Juvisy a acté la poursuite de cette permanence assurée par un psychologue du PEREN au sein du CCAS de leur ville ; l'équipe d'Athis-Mons a, elle, formulé le besoin et la demande que le PEREN assure une permanence hebdomadaire de plusieurs heures sur la ville d'Athis-Mons, soulignant la perte que fut, pour elle, la délocalisation en 2018, du PEREN à Ris-Orangis.

5.5 Centre de Protection Maternelle et Infantile de Juvisy sur Orge

Un partenariat entre le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Juvisy et le Point Ecoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse a été construit début 2022.

2 psychologues animent des réunions d'analyse de pratiques professionnelles avec 4 équipes différentes dont 2 équipes par intervenant.

Pour l'année 2022, 3 rencontres ont eu lieu avec l'équipe de l'accueil familial, 3 avec le Collectif Multi-accueil Pierrot et Colombine, 3 avec une autre équipe du Collectif Multi-accueil Colombine et 3 avec les Micro-crèches et le Collectif Multi-accueil Korczak, faisant au total de 12 rencontres. Les séances se sont déroulées autour de différents thèmes sur la petite enfance ainsi qu'autour des situations concernant les enfants accueillis par chaque équipe.